

L'E

# PASSE-TEMPS

ET

## LE PARTEPPE

RÉUNIS  
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

### ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.  
Un An..... 5 »

*Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON*

V. FOURNIER, Directeur

### ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50  
Réclames..... — 1 »

### SOMMAIRE

Causerie: Librettistes et livrets	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X.
Nos théâtres.....	X.
Chronique féminine: <i>On dansera</i> .....	Laurence ARNOTTO.
Les F. mmes suffragistes.....	Eugène DREVETON.
Les Gaietés de la Semaine.....	Georges ROCHER.
La Neige et le Champ de blé (fable).....	Pierre BRONDEL.
Le Lorgnon (suite et fin).....	Eugène FOURRIER.



## CAUSERIE

### Librettistes et Livrets

Le métier de librettiste a cela de bon qu'il n'exige pas de grandes capacités littéraires et qu'il rapporte beaucoup d'argent.

En France, le librettiste touche la moitié des droits au théâtre et le tiers chez l'éditeur.

Comme résultat pécuniaire, c'est assez joli et nombre d'écrivains — j'entends des mieux cotés — se contenteraient de moindres avantages.

Il est notoire que la plupart des livrets de nos grands opéras et même de nos opéras-comiques ne sont pas supportables à la lecture.

Non seulement ils pèchent par l'in-

digence des vers et le mépris de la rime, mais encore ils affichent à l'égard des règles les plus élémentaires de la syntaxe, un sans-gêne qui frise l'ignorance.

Erigeant en principe l'axiome de Beaumarchais : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante », nombre de librettistes témoignent — dans leurs productions — d'une négligence qui, souvent, dépasse la mesure.

Quand je parle de mesure, je ne fais aucune allusion à celle que leur impose le musicien pour lequel ils travaillent et qui exige d'eux — tenant avant tout à placer les airs qu'il a perpétrés — des sacrifices continuels à la rime et à la raison.

De ce fait, la responsabilité du librettiste se trouve singulièrement diminuée et je ne serais pas éloigné de croire qu'il est plus à plaindre qu'à blâmer.

Neuf fois sur dix, c'est le musicien qui doit endosser les fautes qu'on lui impute, puisque au lieu de chercher à rythmer des paroles, il exige des paroles qui entrent dans ses rythmes.

Auber, l'auteur de la *Muette de Portici* et des *Diamants de la Couronne*, ne se gênait guère pour dire de son librettiste habituel :

— « Je plains les musiciens qui sont obligés d'astreindre leur génie à traduire en musique des vers sans rythme et mal coupés, tandis que moi, lorsqu'il m'arrive de trouver un chant qui s'adapte à la situation, j'ai aussitôt mon poète pour y ajouter des paroles qui suivent tous les caprices de ma coupe et de ma mesure. »

Il s'ensuit que le librettiste est d'avance condamné à subir — aux dépens de sa réputation littéraire — l'expérience du fameux lit de Procuste.

Dans la collaboration à laquelle il le

convie, le compositeur — impétueux par état et incandescent par vocation — entend rester le maître.

En vain, le librettiste lui fera-t-il remarquer — Oh ! combien timidement ! — que telle ou telle coupure enlève à l'action une partie de sa clarté, le musicien passera outre, s'il s'est mis en tête de placer un air déjà fait ou un morceau extrait d'un opéra refusé partout, mais dont il estime que les restes valent encore quelque chose.

Et puis, pourquoi s'inquiéterait-il de ce que peut clamer la voix humaine dans les situations pathétiques, dès lors qu'il prend à tâche dans ces mêmes situations, de noyer l'émission vocale sous l'émission instrumentale ?

On a dit de Scribe qu'il avait reçu le don de ne pas rimer — l'appréciation est d'une méchanceté un peu osée — mais il faut convenir que les livrets des *Huguenots*, de *Guillaume-Tell*, de *Robert-le-Diable*, de *l'Africaine* sont faiblement écrits.

L'apostrophe à l'aiguille — des *Noces de Jeannette* — est un des plus jolis modèles d'in vraisemblance qui se puisse rencontrer :

Cours mon aiguille dans la laine ;  
Ne te casse pas dans ma main

Un bon baiser nous paiera de notre peine...

Après une promesse aussi formelle le spectateur attend impatiemment le moment où Jean donnera un baiser à l'aiguille de Jeannette : le geste eut été piquant, il ne se produit pas.

Rossini a trouvé tout naturel de broder une jolie musique sur ces vers de Guillaume Tell :

L'avalanche roulant du haut de nos montagnes  
Portant la mort dans nos campagnes  
Emporte dans ses flancs  
Moins de maux d'vorants

Que n'en porte après lui le pas de nos tyrans !

et l'ordre impératif du farouche Gessler :

Sur la tête du fils qu'on place cette pomme!

ne lui a pas semblé d'une forme trop plaisante pour la circonstance.

Le même Scribe met cette « Lapalisade » dans la bouche de Robert-le-Diable :

... Banni par des sujets ingrats  
Je suis un exilé sur la terre étrangère...

et force le duc de Normandie à répondre en ces termes au héraut qui lui apporte le cartel du prince de Grenade :

Ah! le ciel qui m'exauce à sa perte l'entraîne  
Il m'ose défier! J'y cours, guide mes pas!

Robert-le-Diable prend certainement un engagement au-dessus de ses forces quand il s'écrie, préparant sa vengeance :

De son injustice cruelle  
Je veux faire rougir le sort.

En revanche Bertram a des façons de s'exprimer qui ne valent pas le diable :

Où, Robert, cent fois plus que moi-même  
Tu ne sauras jamais à quel excès je t'aime!

Affectueuse protestation qui autorise Robert à lui dire ensuite :

..... perdu, déshonoré,  
Je n'espère qu'en toi. Du moins tu l'as juré.

A noter encore, pour sa platitude, le duo de Robert et d'Isabelle :

Robert, toi que j'aime,  
Et qui reçus ma foi,  
Tu vois mon effroi;  
Grâce pour toi-même  
Et grâce pour moi!

auquel le fameux chœur du 5<sup>e</sup> acte fait un assez joli pendant :

Gloire à la Providence!  
Gloire au Dieu tout-puissant  
Qui sauva l'innocence  
Des pièges du méchant!

Pierre BATAILLE.

(à suivre)



## Echos Artistiques

On annonce que deux de nos anciens directeurs, MM. Marius Poncet et Broussan, sont sur les rangs pour la direction de l'Opéra Khédivial, du Caire, où doit se faire entendre la saison prochaine une troupe française d'Opéra.

Henrik Ibsen est mort cette semaine à Christiania, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Auteur de *Un Ennemi du peuple* et de beaucoup d'autres œuvres dramatiques d'une

grande puissance, Ibsen était, avec Bjoersen et Grieg, un des représentants les plus élevés de la pensée et de l'art scandinaves.

La commission des monuments historiques, réunie au sous-secrétariat d'Etat des Beaux-Arts, sous la présidence de M. Du Jardin-Beaumetz, estimant que les travaux exécutés jusqu'ici au Théâtre Antique d'Orange sont largement suffisants pour permettre les représentations extraordinaires qui peuvent y être organisées, a exprimé le vœu qu'il n'y fut plus exécuté aucun nouveau travail de restauration.

Un directeur peut-il refuser le droit d'entrée, dans son théâtre, à un spectateur auquel la préposée au guichet a délivré un billet? Non, a répondu la première Chambre du tribunal, présidée par M. Bondoux, après avoir suivi la brillante controverse dont les orateurs étaient M<sup>e</sup> Clunet et M<sup>e</sup> Allart :

« Attendu, dit le jugement, que le directeur d'un établissement théâtral qui offre au public des places dans le local qu'il exploite ne peut en refuser l'entrée à un spectateur qui a offert le prix demandé, si celui-ci se présente dans les conditions convenables; et ne vient pas dans le but de faire du scandale et troubler la représentation ;

« Qu'à plus forte raison, il ne peut interdire l'accès de son théâtre au spectateur qui a payé sa place et qui a été admis au contrôle... »

Le directeur de l'établissement théâtral qui, dans l'espèce présente, avait refusé à un spectateur, muni de son billet, le droit d'entrée, devra d'abord restituer le prix du dit billet, et puis payer à « son expulsé » une somme de 300 francs, à titre de dommages-intérêts.

Plus d'incendies de théâtre. — La nouvelle nous vient de Hambourg, que la terreur des incendies dans les théâtres, et non pas seulement le danger des flammes, mais en même temps celui de l'asphyxie, seraient pour jamais conjurés, grâce à la découverte récente d'un certain M. Manushardt.

Cet ingénieur a imaginé un plan de théâtre tel qu'il sera tout à fait facile et simple de séparer complètement la scène de toute la partie du théâtre occupée par les spectateurs. Ainsi le foyer de l'incendie se trouvera immédiatement isolé.

Mais il y a beaucoup mieux. Au moyen de la force hydraulique, toute cette partie du théâtre pourra être glissée dans la rue, et les spectateurs avec elle, jusqu'à une certaine distance des flammes. Ainsi le public se trouvera transporté loin de l'action du feu et on le débarquera finalement en lieu sûr, d'où il n'aura plus qu'à rentrer chez lui.



## NOS THÉÂTRES

### GRAND-THÉÂTRE

L'opéra en trois actes de M. Léoncallo, *Chatterton*, joué lundi dernier, a été joué une seconde fois vendredi.

Quel que soit, au point de vue financier, le résultat de ces deux représentations, il faut louer, au point de vue purement artistique de la diffusion des œuvres musicales, les impresarii qui en ont pris l'initiative.

### THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Les deux représentations de *Voilà le Bonheur, Mesdames*, données par M. Brasseur et sa troupe, ont fait salle comble mardi et mercredi soir aux Célestins.

Cet empressement du public lyonnais s'explique suffisamment par l'homogénéité de la troupe, l'élégance des toilettes, le soin de la mise en scène et surtout par le choix d'une pièce nouvelle. On nous annonce, pour le samedi 9 juin, une représentation au théâtre des Célestins de *Discipline*, pièce dramatique de M. Conring, qui fut jouée 150 fois l'hiver dernier, chez Antoine, et *Depuis six mois*, comédie de M. Max Maurey.

M. Antoine nous prie encore d'annoncer que tous les artistes qui l'entoureront dans cette représentation seront les créateurs de leurs rôles respectifs à Paris, et qu'enfin le matériel et les accessoires seront ceux du Théâtre Antoine.

### NOUVEAU-THÉÂTRE

(COURS GAMBETTA)

Jusqu'à jeudi soir, la tournée Chartier continuera au Nouveau-Théâtre la série de ses représentations des *Deux Orphelines*. Au 2<sup>e</sup> acte, la ronde « Qui vivra verra » est chaque soir bissée.



## CHRONIQUE FÉMININE

### On Dansera

Le jeune roi adore sa reine, comme toute l'Espagne d'ailleurs, or, la charmante reine adore la danse, donc... Vous suivez le syllogisme, n'est-ce pas? Mais, pour aimer ce qu'aime leur reine, ni le roi ni l'Espagne n'ont à contraindre leur naturel qui, au surplus, reviendrait... en dansant.

Aussi les maîtres à danser qui viennent, comme on sait, de tenir un Con-

grès international où il s'est pris des résolutions fortes pour élever une barrière rythmique contre l'invasion de l'épilepsie sautoire — l'impudique « mattchiche » après le « cake-walk » désossé ! — n'ont-ils pas perdu la mesure et se sont-ils empressés de faire porter jusqu'au pied du trône de Castille les hommages de leur Académie et le placet de la Danse.

L'art de Terpsichore se met sous le couvert royal, ce fut de tout temps son meilleur refuge.

La Cour d'Angleterre, où la jeune reine d'Espagne fit, en famille, son éducation mondaine, a conservé dans toute leur pureté classique les traditions de la Danse noble telles qu'au grand siècle Louis XIV, le plus beau danseur de son temps, les avait fixées. Edouard VII ne danse pas, ou du moins ne danse plus, mais il continue à protéger la danse. Aussi, au Congrès de Paris le professeur Robertson, de Londres, était-il tout fier de rapporter à ses collègues cette parole de son auguste maître : « Une grande instruction n'est pas toujours suffisante pour la jeunesse ». — « C'est pour ce motif, ajoutait-il, que mon roi a bien voulu accepter le parrainage de *High Life Pavane* que je suis chargé de vous présenter ». Déjà, en 1904, Edouard VII avait de même accepté de patronner la *Valeta*. C'est en reconnaissance de tous ces bienfaits que les congressistes, toujours très avisés, ont envoyé une adresse d'« admiration » au souverain d'Angleterre.

Pour en revenir à Louis XIV et à la grande tradition française, il est à noter que déjà les fervents de la pavane et du menuet élevaient des protestations contre la désinvolture que quelques jeunes maîtres de la Cour prétendaient introduire dans leurs « pas ». Louis XIV en avait lui-même été frappé et il créa une Académie de la danse pour « rétablir ledit art dans sa perfection et l'augmenter autant que pourra se faire ». On n'eût point permis à un gentilhomme d'être ignorant dans l'équitation ou l'escrime, on estimait indécent qu'il se tint incorrectement à la danse.

La danse est également très en honneur à la Cour de Berlin. Au bal, l'empereur Guillaume regarde les officiers danser. Si l'un d'eux trahit trop son inexpérience, il le fait appeler et lui tient ce petit discours : « Mon ami, avant d'accepter une invitation, vous auriez dû apprendre à danser correctement. J'espère qu'au prochain bal vous aurez complété votre éducation ». C'est à la Cour de Berlin que, pour les mariages royaux, on a conservé les traditions de la Danse aux Flambeaux qui est réservée aux princes et aux plus hauts dignitaires et où chaque cavalier tient un flambeau à la main pour figu-

rer le fait d'accompagner la mariée à ses appartements.

Le tsar Nicolas aime aussi la danse et, bien qu'il parle peu, on lui doit cet apophtegme : « Un homme n'est parfait, ni complet qu'à la condition de savoir se présenter dans tous les milieux sociaux, dans toutes les circonstances de la vie. Un professeur de danse et de bon ton est donc indispensable pour arriver à tenir convenablement ce rôle ».

Les professeurs de danse n'ont pas oublié qu'ils ont aussi à enseigner le bon ton et ils ont formulé quelques règles, sur l'étiquette du mariage notamment, qui ne sont pas dépourvues d'un élégant à-propos. Mais tenons-nous en à la danse. Ils ont dressé le programme des danses « select » qui doivent forcer la mode dans les réunions mondaines de la saison parisienne qui se poursuit et s'impose pour celles de l'hiver prochain, là où du moins l'on se pique de bon ton. Ce sont, à l'exclusion de toutes autres danses : « La Pavane, le Quadrille des Lanciers, le Pas d'Espagne (oh ! les courtisans ! », le Pas de Trois, la Danse du Flirt, la Berline et le Pas de Quatre ».

Et le menuet ?

Marquise, vous souvenez-vous  
Du menuet que nous dansames  
Il était maet, noble et doux  
Comme l'accord de nos deux âmes.

Hélas ! nos marquises elles-mêmes ne savent plus le menuet, où pourtant on en a des modèles bien tentants dans ces morceaux exquis de peinture dont un Watteau ou un Lancret illustraient les éventails de leurs aïeules a paniers. Peut-être la gracieuse reine d'Espagne s'en souviendra-t-elle pour restaurer, dans tout son charme « noble et doux », cette reine des danses françaises.

Laurence ARNOTTO.

## GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 6, Rue St-Côme (au premier)



## LES FEMMES « SUFFRAGISTES »

Il n'y a pas qu'en France où les femmes — ou du moins quelques femmes — réclament le droit de vote. Tout récemment les habitants de Londres voyaient se dérouler dans les rues une théorie de trois cent cinquante citoyennes manifestant en faveur de ce droit dont la possession leur paraît aussi légitime à la femme qu'à l'homme. C'étaient, comme elles se nomment elles-mêmes les femmes suffragistes.

Désirant intéresser les pouvoirs publics à leur cause, elles ont sollicité une audience de sir Henry Campbell Banverman, président du conseil des ministres. Celui-ci qui sait les égards dus aux dames s'est empressé de les recevoir et d'écouter l'exposé de leurs revendications. Cet exposé fût-il long ? La chronique a oublié de nous le dire. Mais comme les dites suffragistes en avaient gros sur le cœur et que leurs griefs contre la législation actuelle ne sont pas de ceux qui se peuvent résumer en quelques mots, nous sommes assez enclin à croire que l'audience dut se prolonger, malgré tout, un peu plus que ne le permet le protocole formaliste de nos voisins.

D'autre part, la plupart des manifestants étant loin — heureusement pour elles et pour leurs époux, — d'avoir atteint l'âge respectable de l'honorable demoiselle qui a pris l'initiative de ce mouvement modern-style et qui compte quatre-vingt printemps, M. le Premier avait la ressource, tout en ayant l'air d'écouter avec le plus vif intérêt, de passer un examen attentif des minois qui lui avaient été délégués. Aussi son examen terminé en même temps que la palabre des suffragistes, n'hésita-t-il pas à reconnaître avec infiniment de courtoisie qu'il y avait beaucoup de vrai et de bien-fondé dans leurs doléances, mais qu'il ne pouvait que les engager à prendre patience. M. le Premier nous fait l'effet d'un pince-sans-rire.

Nos féministes n'ont pas voulu rester en arrière de leurs sœurs britanniques. Avec le sens de l'actualité qui les distingue, elles ont saisi l'occasion qui leur était offerte par les deux tours de scrutin des élections législatives pour se livrer, elles aussi, à leur petite manifestation. Mais, contrairement aux suffragistes de Londres, Mme Hubertine Auclerc et ses compagnes négligeant de rendre visite à M. Sarrien et même à M. Clemenceau, ont préféré intéresser tout d'abord à leur cause l'opinion publique.

Ces dames peuvent se flatter d'avoir réussi à exciter la curiosité des Parisiens — mais peut-être pas tout à fait dans le sens qu'elles espéraient. Sceptique et gouailleur, le Parisien a regardé passer avec un sourire ces fiacres et ces tapissières pavoisées et portant des bannières et des pancartes sur lesquelles on lisait : La femme doit voter. — Elle subit les lois, elle paye les impôts... Nous voulons le suffrage universel et non le suffrage unisexe !... Qui sait si ce dernier terme, d'allure scientifique, fut compris de tous ?

En tout cas, pendant ces journées électorales où les passions politiques se déchaînèrent avec une certaine violence dans plusieurs arrondissements de Paris, Mesdames les Féministes se sont

chargées d'apporter la note gaie qui n'est jamais à dédaigner. En revendiquant pour leur sexe le droit de vote, ne donnaient-elles pas une leçon indirecte à nombre d'électeurs, attablés aux terrasses des grands cafés, qui avaient négligé malgré les appels vibrants des candidats et de leurs comités, d'exercer ce droit qui comblerait les vœux de toutes celles qui le réclament bruyamment sans se soucier des quolibets des uns et de l'indifférence du plus grand nombre ?

Il n'y a pas à le nier, si certains de nos compatriotes exercent leur verve — cette verve gauloise toujours prête à s'éveiller — à l'endroit des dames qui veulent coûte que coûte s'émanciper, la grande majorité des électeurs ne prête aucune attention aux revendications féministes. Ils affectent même de les ignorer, d'autant plus excusables en vérité — surtout s'ils sont célibataires — que les femmes, a quelques exceptions près, sont les premières, chez nous, à s'amuser de ces cortèges et trouver très drôles, sinon ridicules, ces manifestations d'un féminisme un peu trop excessif et exubérant. Elles n'y attachent pas la moindre importance, absorbées comme elles sont, les unes par le souci de leur ménage, les autres par les préoccupations de la toilette qui sera longtemps encore la grosse affaire pour la plupart des filles d'Eve. Il leur importe assez peu — et ma foi ! elles n'ont pas entièrement tort — de paraître, aux yeux des suffragistes anglaises ou françaises, satisfaites de leur sort que ne modifierait ou n'améliorerait guère leur participation à la direction des affaires publiques.

Au surplus, les affaires publiques iraient-elles beaucoup mieux parce que les femmes jouiraient du droit de vote et pourraient caresser à leur tour l'espoir de devenir députées, sénatrices, ministres, voire présidente de la République, — ce qui n'aurait plus rien de commun avec le rôle effacé qu'attribue la constitution actuelle à l'épouse du chef de l'Etat ? Il est permis de se le demander, bien que quelques-uns de nos confrères — par galanterie sans doute — n'hésitent pas à se prononcer pour l'affirmative.

Quand on voit les femmes commerçantes se désintéresser, tout comme la majorité des électeurs consulaires, de l'élection des membres de nos tribunaux de commerce, il est probable que les urnes électorales n'exerceraient pas sur elles, et sur toutes celles jouissant de leurs droits civils et politiques, une attraction beaucoup plus vive parce qu'il s'agirait de nommer un député, un conseiller général, un conseiller d'arrondissement ou un simple conseiller municipal.

Certes, le féminisme dégagé de ses exagérations et de ses excentricités, con-

tient une part d'idées justes. Lorsqu'on demande notamment que la femme, gardienne du foyer domestique, ait la libre disposition de son salaire, tout le monde est unanime à reconnaître que cette modification du code civil s'impose sans retard. Mais le droit de vote accordé à la plus belle moitié du genre humain ne lui assurerait pas une situation meilleure que celle qu'elle occupe dans notre société. Quoiqu'on dise, la femme y perdrait plus qu'elle n'y gagnerait. Il en est toujours ainsi quand elle sort de son véritable rôle. Les suffragistes, il est vrai, songent beaucoup plus aux intellectuelles, à celles libérées, comme elles disent, des antiques préjugés, qu'aux mères de famille, aux êtres de douceur, de tendresse et de dévouement qui sont l'immense majorité en France comme dans tous les pays.

Eugène DREVETON.



## Les Gaités de la Semaine

J'ai fait souvent, à cette place, l'éloge du suffrage universel auquel nous devons un Parlement composé d'éléments si distingués et il est bien certain que rien ne lui est comparable, mais, toutefois, parmi les institutions qui méritent l'admiration universelle et auxquelles, en tout cas, je ne marchandais pas la mienne, il y a le jury criminel.

Tel qu'il fonctionne actuellement, cet aréopage de douze citoyens arrachés momentanément à la cannelle, à l'arrosoir, à la fabrication du cervelas, voire à la fabrication du vin à quatre sous et appelés à envoyer leurs semblables aux galères, est généralement tout ce qu'on peut rêver de réjouissant et nous pourrions infiniment nous ébaudir de ses arrêts et souhaiter, pour le bon état de notre rate, que continuent du même train ses erreurs et ses sottises affirmées « devant Dieu et devant les hommes, sur l'honneur et sur la conscience », s'il n'y avait les accusés qui trouvent généralement l'aventure moins plaisante.

Tantôt, nous voyons un jury répondre de telle manière aux questions posées qu'un coupable qu'il voulait frapper de cinq ans de prison se trouve condamné à mort ; tantôt, c'en est un autre qui avoue, l'arrêt rendu, n'avoir compris goutte à ce qu'il devait répondre. Mais il y a répondu tout de même après une heure de délibération dans les ténèbres, et il a envoyé l'homme au bain sans savoir au juste pourquoi.

Et puis nous avons le juré sensible

qui acquitte ou condamne suivant que la défense ou l'accusation a su l'émuouvoir davantage, le juré consciencieux qui, n'entendant rien aux débats et voulant s'éclairer cependant, discute et chicane à côté de la question d'un bout à l'autre de l'audience, le juré dyspeptique qui a coutume de dormir en sortant de table et qui digérant et sommeillant, se documente sur l'affaire dans les journaux du lendemain, le juré scrupuleux qui consulte Madame et qui juge, en fin de compte, suivant les nerfs de celle-ci...

A quels arrêts fantastiques, cet assemblage peut-il aboutir ? A des arrêts comme celui que la Cour d'assises de Bordeaux vient de prononcer dans l'affaire Canaby,

On connaît les éléments de la cause : une femme est accusée d'avoir empoisonné son mari en lui administrant des toxiques qu'elle se procurait au moyen de fausses ordonnances. Débats émouvants : le mari proteste contre l'accusation, les savants consultés déclarent que rien n'établit l'ingestion des poisons en question, les graphologues, dont on connaît l'infaillibilité éprouvée et auxquels on soumet l'une des fameuses ordonnances, déclarent sans hésitation : l'un que c'est l'écriture du président des assises, l'autre celle de Dreyfus et le troisième celle d'Estherazy ; le pharmacien qui délivra les drogues assure qu'il les remit à un jeune homme blond inconnu

Qui n'a pas dit son nom et qu'on n'a point revu...

Et, là-dessus, le jury, après un heure de méditation, conclut :

1° Que l'affaire de l'empoisonnement est une blague — imaginée, sans doute, par le Gouvernement ou par les Jésuites en vue d'occuper l'opinion publique :

2° Que Mme Canaby, n'ayant jamais songé à occire son époux, n'a pas eu besoin de toxiques et n'en a jamais eu chez elle ;

3° Que n'ayant jamais eu de poisons, ce n'est donc pas elle le jeune homme blond qui trompa le pharmacien comme une naïve bonne d'enfants ;

4° Qu'en conséquence, il convient de la condamner, pour faux et usage de faux, à quinze mois de prison et à 1.000 francs d'amende, attendu que le jury n'a pas pour mission de faire de la logique et que, d'autre part, pour le salut de la société et le maintien de l'ordre public, il importe de ne pas laisser croire que les juges d'instruction sont capables de se tromper.

C'est, à la condamnation près, la réédition de la plaisanterie classique du gendarme mettant dehors l'individu coffré depuis la veille en lui disant :

— « Il y a erreur !... F... le camp et tâchez de ne pas recommencer ! »

Faux et usage de faux, le motif est aimable. Il est évident que le jury aurait tout aussi bien pu condamner Mme Canaby pour infanticide, pour avortement ou pour excitation de mineures à la débauche. Mais il a pensé, sans doute, que ces délits eussent pu jeter le trouble dans son ménage et nuire à sa réputation d'épouse et de mère. Ces douze citoyens sont certainement bons maris et bons pères. Ils ont, en tout cas, l'esprit serein — sans jeu de mot déplacé, je vous prie — en même temps que l'âme sensible... Je parie qu'après avoir ainsi glorifié la Raison et sauvé la Justice, ils se sont hâtés de signer un recours en grâce. Ce sont, dirait Calino, de bons bougres de jurés qui condamnent d'une main et qui absolvent de l'autre.

Mais j'ai bien tort de me désoler de l'insuffisance démontrée du jury criminel. Mme Canaby en sera, je l'espère, l'une des dernières victimes. Est-ce que l'âge d'or ne va pas naître pour les plaideurs et pour les accusés maintenant que l'éminent M. Magnaud fait partie de la représentation nationale. Je compte bien que, sans tarder, le Bon Juge va s'atteler au char de Thémis afin de le sortir de l'ornière.

— « La justice est boiteuse », — disait-il autrefois et, pour corriger sa marche, il rognait la jambe longue au niveau de la courte. La Justice est boiteuse et appelle de profondes réformes ».

Nous les attendons, les réformes, et si le Parlement est aussi radical qu'il paraît, s'il se rend par suite aux raisons de M. Magnaud et revise les lois à la mode de Château-Thierry, les gens qui auront tort ne seront pas à plaindre. Nous verrons fleurir l'heureux temps où les battus paieront l'amende sans qu'il soit besoin des lumières du jury et voire même du tribunal pour éclairer la cause.

Georges ROCHER.



## CONCOURS DE BOULES

**Grand Concours de Boules et Fête de Bienfaisance** organisés par la *Fédération des Sociétés de Joueurs de Boules*, sous la présidence d'honneur de M. le Maire de Lyon et avec le bienveillant concours de la Presse Lyonnaise, au bénéfice du Denier des Vieillards, Petites Filles des soldats, Enfants à la montagne et orphelinat municipal de garçons, les 3, 4 et 5 juin 1906, place Bellecour.

87 sociétés. 1024 joueurs.

## LA NEIGE ET LE CHAMP DE BLÉ

Dans une vaste plaine, au soleil exposée,  
Et chaque matin arrosée  
Par les purs diamants que le ciel fait pleuvoir,  
Un champ de blé sortait de terre.  
Couvant en lui le bienfaisant mystère,  
Frais, verdoyant, plein de sève et d'espoir,  
Ce champ de blé faisait plaisir à voir  
Malgré l'automne et les sombres pensers du soir.  
Sans souci du frimas dont les rigueurs, peut-être,  
Contre lui-même allaient sévir,  
Il s'épanouissait comme un roi, comme un maître,  
Heureux et fier de naître,  
Quand tout semblait mourir.

Mais dans les airs bientôt la neige tourbillonne,  
S'épaissit et s'abat sur tout ce qui rayonne.  
Certes, mon champ de blé la vit d'un mauvais œil  
Et lui fit, comme on pense, un bien méchant accueil.  
— « Eh quoi, s'écria-t-il d'une voix lamentable,  
« Que t'ai-je fait, ô neige redoutable,  
« Pour étendre sur moi ton funèbre manteau ?  
« N'était-ce pas assez de couvrir le côteau,  
« Où nul fruit précieux ne germe.  
« Ignore-tu le prix du grain que je renferme  
« Quand la blonde Cérés fauche mes épis d'or !  
« Arrête, il en est temps encor !  
« Mais tu n'écoutes rien, cruelle meurtrière,  
« Ni mes sanglots, ni ma prière.  
« C'en est fait maintenant, le sort en est jeté,  
« Adieu mon sang, ma vie et ma fécondité !  
« Tombe donc sans pitié puisque ma plainte est vaine,  
« Tombe, barbare, immole à ton injuste haine,  
« Et la parure de la plaine,  
« Et l'espoir de l'humanité ! »

L'hiver passa. Flore et Zéphire  
Eurent bientôt repris leur vol,  
Phébus brilla dans son empire,  
L'herbe reverdit notre sol.  
Aux premiers chants du rossignol,  
On vit alors la belle Elvire  
Apparaître encore et sourire  
A son vieux balcon espagnol.  
On vit aussi les glaces fondre  
Sous un chaud rayon de soleil ;  
On vit enfin mon champ de blé, frais et vermeil,  
S'éveiller doucement d'un paisible sommeil,

— « Et maintenant, je vais répondre,  
« Lui dit la neige, écoute-moi,  
« Tu criais à la barbarie,  
« Tu gémissais quand j'ai tombé sur toi ;  
« Et qui donc t'a sauvé la vie ?  
« Qui t'a gardé du froid, de la furie  
« Des autans destructeurs,  
« Sinon mes flocons protecteurs ?  
« Dresse aujourd'hui ta tige rajeunie,  
« Au soleil radieux viens essuyer tes pleurs.  
« Tu maudissais l'épreuve, apprends à la connaître ;  
« L'épreuve est une mère, et l'épreuve est un maître ;  
« Rien n'est plus noble et plus sacré que le malheur,  
« Et nul ne peut grandir et nul ne peut rien être  
« S'il n'a purifié son esprit et son cœur,  
« Dans ce creuset divin qu'on nomme la douleur ! »

Pierre BRONDEL.



## LE LORGNON

(SUITE ET FIN)

— Vous saviez qu'à cette heure son mari est toujours absent.  
— Sans doute, puisqu'il est employé dans une fabrique.  
— Alors, Madame Bernard était seule ?  
— Elle était seule. J'avais cinquante

francs à toucher ; elle m'a remis l'argent, j'ai laissé une quittance.

— Et à cinq heures, on la trouvait assassinée, affreusement mutilée !

— Madame Bernard a été assassinée ? s'écria M. Tricornet.

— Vous ne le saviez pas ? interrogea le secrétaire avec incrédulité.

— Comment l'aurai-je su ? Quand j'ai quitté la pauvre femme, elle était pleine de vie.

— Pourtant on n'a vu que vous sortir de chez elle.

— C'est pour cela que je suis ici ? demanda la comptable, tremblant de comprendre.

— Pas pour autre chose.

— Je suis soupçonné d'avoir assassiné la pauvre Madame Bernard ?

— L'opinion publique vous accuse.

— C'est impossible ! Dites moi que c'est une plaisanterie.

— Elle serait mal choisie. Et si nous avions des preuves ?

— Des preuves, balbutia le comptable qui pâlit.

— Vous vous troublez.

— On se troublerait à moins, je perds la tête.

— Du moins, vous la jouez en ce moment.

— Dans quel but aurais-je commis un crime aussi abominable ?

— Pour voler.

— Voler ! C'est à devenir fou !

— Allons, un bon mouvement, dit le secrétaire dont la voix s'adoucit, dites la vérité.

— La vérité, c'est que je suis innocent.

— Ne persistez pas dans cette voie, dit le secrétaire d'un ton persuasif, avouez que c'est vous qui avez fait le coup. Vous avez eu un moment d'oubli, cela peut arriver à tout le monde. Vous vous êtes présenté pour toucher de l'argent, la victime était seule, elle a ouvert une armoire, a montré de l'or, des titres, vous en avez glissé quelques-uns dans votre poche, elle s'en est aperçue, a voulu appeler, vous avez perdu la tête, vous avez pris ce qui se trouvait sous votre main, un candélabre et vous avez frappé.

— Ah ! mon Dieu !

— C'est bien cela, n'est-ce pas ?

Le comptable continua à protester de son innocence.

— Très bien, dit le secrétaire impatienté ; vous portez lorgnon habituellement ?

— Oui, monsieur ; je suis presbyte.

— Je ne vous le fais pas dire !

Le secrétaire se dit que le moment était venu de frapper un grand coup.

— On ne pense pas à tout, dit-il en fixant le prévenu ; vous avez oublié votre lorgnon sur le lit de la victime.

— Moi ?

— Reconnaissez-vous ceci ?

Il montra la pièce à conviction.



Mlle Fraud ne mérite que des éloges pour la sûreté avec laquelle elle a tenu le piano d'accompagnement.

En résumé, grâce au choix de son programme et à la valeur de ses interprètes, le concert de Mlle Julia Tielb a revêtu le caractère d'une véritable solennité artistique.

L. M.



## BIBLIOGRAPHIE

### LE MONDE ILLUSTRÉ

NUMÉRO DU 20 MAI 1906

*Saint-Petersbourg* : Inauguration de la Douma. — *Variété* : Vivier, par G. Lenôtre. — *Tunisie* : Le nouveau Bey de Tunis. — *Paris* : Les députés nouveaux qui ne faisaient pas partie de l'ancienne Chambre. — L'Exposition des chiens. — L'ouverture du Simplon. — Voyage du roi d'Annam à Thanh-Hoa et à Hanoi. — Le Musée de Dijon. — Actualités théâtrales. — *Les mois rétrospectifs* : Choses et gens d'il y a cinquante ans. — Chronique de la Mode. — Chronique musicale. — Théâtres. — Revue comique. — Concours. — Rébus.

Le numéro : 0 f. 50.

### LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1<sup>re</sup> page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

### LE CORDON-BLEU

Le Journal « Le Cordon-Bleu » (12<sup>e</sup> année). Abonnement, 10 francs par an, paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois et contient avec des Menus de nombreuses recettes de Cuisine et de Pâtisserie Bourgeoises. Ces recettes ayant été exécutées aux Cours de Cuisine du « Cordon-Bleu » par des chefs Professeurs, leur parfaite réussite en est assurée.

L'Ecole de Cuisine du « Cordon-Bleu » forme Cuisiniers et Cuisinières pour maisons bourgeoises et place gratuitement le personnel domestique.

129, Faubourg Saint-Honoré, Paris.

Envoi gratuit d'un spécimen du « Cordon-Bleu ».

## Spectacles et Concerts

### CONCERTS BELLECOUR

Ouverture le samedi 2 juin.

### CASINO - KURSAAL

Tous les soirs, à 8 h. 1/2, concert et attractions variés.

## OLYMPIA

68, Rue Duquesne

A partir du 1<sup>er</sup> juin, tous les soirs, à 8 h. 1/4, concert-spectacle. Attractions sensationnelles. Cinématographe. Vastes promenoirs-jardins. Jeudis, dimanches et jours de fêtes, matinée à 2 heures.

### CINÉMATOGAPHE BELLECOUR

Place Leviste

Tous les jours, de 3 h. à 10 h. du soir, jours fériés, dimanches et jeudis, à partir de 2 h.

### CINÉMATOGAPHE GÉANT « L'IDÉAL »

83, Rue de la République

Séances à partir de 2 h. Secondes 0 fr. 30 premières 0.50.

## BULLETIN FINANCIER

La réaction des fonds russes et du groupe espagnol entraînant l'ensemble de la cote, les dispositions de notre marché ne se sont guère améliorées aujourd'hui.

Notre 3 % fléchit à 98.65.

Les grands établissements de Crédit se tassent légèrement. La banque de Paris cote 1.591 ; le Comptoir National d'Escompte 652 ; le Crédit Foncier 700 ; le Crédit Lyonnais à 1.160 ; la Banque de l'Union Parisienne à 871 et la Société Générale à 646.

Nos chemins français restent lourds : le Lyon à 1.266 ; le Nord à 1.766 ; le Midi à 1.120 et l'Orléans à 1.347.

Le Suez est calme à 4.600 et le Rio à 1.663.

Les rentes étrangères réagissent sensiblement. L'Extérieure perd 22 centimes à 96.20 ; l'Italien vaut 105.77 ; le Portugais, 70.95 et le Turc 95.25.

Les fonds russes en nouvelle baisse s'inscrivent : le Nouveau 5 % à 90.85 ; le 3 % 1891 à 65.90 ; le 1896 à 64.75 et le Consolidé à 79.60.

L'action Bec Auer est couramment traitée à 770 fr.

Sur le marché en banque : la Librairie Ollendorff est ferme à 160 fr.

Les charbonnages de Meyreuil sont toujours demandés à 119 fr.

L'action Famatina dont nous avons déjà parlé, a également un bon courant de demandes à 50 fr.

Les mines d'or Sud-Africaines restent calmes et soutenues : la Randmines à 159 ; l'East Rand à 125.50 ; la Robinson à 205 et la Village à 105.

Au Parquet, la Central Mining cote 351 fr.

## ST-GERVAIS-LES-BAINS

Dermatoses. — Neurasthénie.

## SALINS DU JURA

Débilité des Femmes et des Enfants.

## VALS SOURCES VIVARAISES

à minéralisation graduée N<sup>os</sup> 1, 3, 5, 7, 9.

Le **Conseil des Femmes**, dont les intéressants sommaires sont bien connus de nos lecteurs, rembourse tout abonnement par de ravissantes primes dont voici le détail :

**Un chemin de Table de style Empire**, d'un dessin inédit très élégant et décoratif, long de 1 mètre et large de 40 centimètres, tout prêt à être brodé sur toile péruvienne garantie, ou

**Six Mouchoirs festonnés en fine batiste**, à broder en blanc ou en couleurs, ou

**Trois pans de Cravate lingerie**, jolie guirlande Louis XVI, à broder sur batiste fine.

Toutes les abonnées du **Conseil des Femmes**, recevra donc gratuitement par an :

12 numéros de revue, soit

384 pages de texte formant la valeur de 11 à 12 volumes à 3 fr. 50, comprenant 200 articles variés et littéraires

qui la mettront au courant du mouvement intellectuel et social contemporain. Elle sera renseignée sur la vie, le travail et l'activité des femmes dans tous les temps et dans tous les pays, elle pourra préparer ses filles à une destinée heureuse et utile. Tout cela, sans qu'il lui en coûte un centime, puisque son abonnement lui aura été entièrement remboursé.

## MALADIES NERVEUSES

Guérison certaine par l'antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien, à Lille (Nord)

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C<sup>o</sup>, r. Bellecourière Lyon

Ne confondez pas. Exigez la date du tirage sur les Billets Série Rouge et Jaune de la

## LOTÉRIE DE ST-POL-SUR-MER

pour Enfants Tuberculeux, osseux ou ganglionnaires

La Seule qui tire tous ses gros lots en 1906, le 14 Août prochain en un seul tirage.

535 lots 400.000 f. Gros lots: 250.000, 50.000, 20.000 et 532 autres de 5000 à 100 f.

Le Billet : UN FRANC

Ecrire COSTE-PIZOT, Dir. de l'Express, Agent gén. de la Loterie 32, rue Lepelletier, à Lille. Joindre enveloppe affr. 0.15 par 5 billets. Ajoutez 2 fr. par abonné UN AN à l'Anti-Tuberculeux et au N<sup>o</sup> Gagnant. donnant les N<sup>os</sup> sortis aux Loteries françaises. En vente dans les Débits de Tabacs, Libraires, Changeurs, etc.

**CORSETS SUR MESURE**

Corsets tout faits

**Germaine CROCHAT**

2, Rue d'Egypte, 2

**CORSETS DROITS**

conservant à la taille souplesse et élégance sans fatigue

**CORSETS**

avec ceinture abdominale invisible (modèle déposé)

*Ceintures pour Sports***MODES**

La Maison LOUISON, 15, rue Gasparin, se recommande par son joli choix de très beaux Modèles de Paris, et copie à des Prix modérés.

Elle se charge également des réparations à d'excellentes conditions.

**LOTÉRIE D'AUTUN**

(SAONE-ET-LOIRE)

**300.000** Francs

TROIS GROS LOTS

1 GROS LOT **25.000** fr. - 2 LOTS DE **5.000** fr.

4 lots de 500 fr., 80 lots de 100 fr.

87 Lots, tous payables en argent, donnant **45.000** fr.**TIRAGE : 15 NOVEMBRE 1906****Le Billet : UN Franc**

En vente dans toute la France et Colonies, chez libr., papet., bur. de tabac, et pr recevoir à domic., env. mandat-poste du montant des billets avec envel. affr. à 0,15 c. par 5 bil. à L'AGENCE FOURNIER, 14, r. Confort, LYON

**TRUFFES DE SAVOIE**

A. MAZET, Chambéry

Spécialités de la Maison

**CARAMELS MAZET**

Pomme, citron, orange, framboise, chartreuse, violette, réglisse, vanille, café, chocolat.

Marque déposée

Dépôt : chez M<sup>me</sup> V<sup>o</sup>e BROYER  
4, Place du Change, 4

**BOSC**

Costumier des Théâtres municipaux

LOCATION DE COSTUMES

pour Bals Masqués

et Habits

MATÉRIEL SPÉCIAL POUR CAVALCADES

1, rue du Théâtre, 1  
derrière le Gd-Théâtre

*Produits insecticides de la Maison DALOZ de LYON*

DÉTAIL : Pharmaciens, Droguistes et Épiciers

**CAFARDS**

détruits avec la poudre

**MAZADE & DALOZ**

Boîte 1 fr. ; Demi-Boîte, 0.50

**GRAINS DE BAREZIA**

pour la destruction des

**RATS**

Boîte 0.60

**NÉVRALGIES MIGRAINES.** Guérison certaine par l'emploi du **NEVROL**  
A. DAILLOUX, pharmacien de 1<sup>re</sup> cl., CHAGNY (S.-et-L.)  
Flacon 2 fr. - Lyon Dépôt général : PHARMACIE DAMIRON, place de la Bourse  
En vente aussi : PHARMACIE DES CÉLESTINS, pl. des Célestins

**INSTITUT D'HYDROTHÉRAPIE MÉDICALE**

25, Rue Bât-d'Argent, LYON

BAINS, DOUCHES, MASSAGES

Traitement des Maladies nerveuses, Neurasthénie, Douleurs,

Constipation, Maux d'estomac, Foulures

Ord. médic. scrupuleusement exécutées. Personnel diplômé

**LOTÉRIE DE GRAY**

Pour l'agrandissement du Musée AU CAPITAL DE

**200.000** fr.

TIRAGE : 20 Décembre 1906

DEUX GROS LOTS

**10.000** et **5.000** F.

2 Lots de 1.000 et 5 Lots de 500 à 100

**58** Lots pour **24.000** fr.**50 cent. LE BILLET**

En vente dans toute la France, chez débits tabacs, libraires, coiffeurs, etc. Pour recevoir à domicile, adresser mandat du montant des billets avec envel. affranchie à 0,10 par 5 billets à L'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon  
Concessionnaire générale

**Loterie d'Arles (Bouches du Rhône)**CONSTRUCTION D'UN HOPITAL-HOSPICE  
Autorisée par arrêté ministériel du 8 mai 1905

TROIS GROS LOTS

UN DE **120.000** fr.et deux de **10.000** fr.5 lots de 1.000 fr. ; 10 de 500 fr.  
100 de 100 fr. ; soit en tout : 160.000 fr.  
tous payables en argent

Tirage : 29 Juillet 1906

Le Billet : UN FR. En vente dans toute la France et les Colonies, chez libraires, bureaux de tabacs, etc. Pour recevoir à domicile, envoyer à L'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon, concessionnaire générale, mandat-poste du montant des billets avec enveloppe affranchie à 0,15 pour 5 billets.

TISSUS, MERCERIE, PASSEMENTERIE

**ALBERT MÉLÈSE**

PARIS — 54, Rue Etienne-Marcel (Place des Victoires) — PARIS

Téléphone : 142-97

Téléphone : 142-97

**FOURNITURES GÉNÉRALES POUR COUTURIÈRES**

La Maison ne répond qu'aux demandes faites par les Maisons de couture

ENVOI DE CARNETS D'ÉCHANTILLONS CHAQUE SAISON